

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/681-systemes-d-information-dans-le-secteur-medico-social-retours-d-experience-et-grands-enseignements>

Systemes d'information dans le secteur médico-social : retours d'expérience et grands enseignements

Sommaire

1. Introduction
2. Quelques concepts pour comp...
 - 2.1. Le secteur médico-social
 - 2.2. Principaux acteurs nation...
 - 2.3. Principaux acteurs locaux...
 - 2.4. La démarche d'urbanisatio...
 - 2.5. Cadre juridique du partag...
3. Enseignement des retours d'...
 - 3.1. Le développement des SI,...
 - 3.2. Les bonnes pratiques de m...
4. Retours d'expériences
 - 4.1. ADAPEI de la Loire (Saint...
 - 4.2. ADAPEI de la Gironde (Bor...
 - 4.3. ALGEEI (Agen) - Mise en p...
 - 4.4. Association des SSIAD de...
 - 4.5. Association OVE (Vaulx-en...
 - 4.6. Centre départemental de r...
 - 4.7. Croix-Rouge française (Pa...
 - 4.8. Hôpitaux du bassin de Tha...
 - 4.9. Institut le Val-Mandé (Sa...
 - 4.10. KORIAN (Paris) - Mise en...
 - 4.11. MEDICA (Paris et Aix-en-...
 - 4.12. Mutualité française Rhôn...
 - 4.13. Mutualité retraite Loire...
 - 4.14. UGECAM PACA-Corse (Marse...
5. Approche d'urbanisation du...
 - 5.1. Une réflexion structurée...
 - 5.2. Formalisation des objecti...
 - 5.3. Cartographie des processu...
 - 5.4. Evaluation de la contribu...
 - 5.5. L'outil de diagnostic

3. Enseignement des retours d'expérience

3.2. Les bonnes pratiques de mise en oeuvre d'un projet de SI dans le champ médico-social

3.2.4. Le choix d'éditeurs en capacité de répondre aux besoins des ESMS et aux exigences nationales et réglementaires

Le choix d'un éditeur est un moment important dans le projet. Un certain nombre de critères doit guider le choix d'éditeurs susceptibles de répondre aux besoins des établissements et services médico-sociaux. Il peut s'agir de :

- l'ergonomie de la solution et sa réponse aux exigences fonctionnelles et techniques ;
- la capacité de l'éditeur à pouvoir répondre aux exigences d'évolution et d'interopérabilité ;
- les compétences/savoir-faire de l'éditeur (connaissance du secteur médico-social...);
- la solidité financière ;
- ...

L'aspect financier ne doit pas être l'unique critère guidant le choix d'un éditeur. Sa capacité à répondre aux exigences d'évolution (demandées par la structure, réglementaires...) doit en revanche être un critère discriminant.

Il est indispensable que l'éditeur soit en capacité d'intégrer d'importantes évolutions, notamment au niveau

de l'interopérabilité des logiciels. Beaucoup d'établissements et services médico-sociaux se retrouvent avec un parc de logiciels disparates, qui ne communiquent pas toujours entre eux et encore moins avec les partenaires institutionnels. Ces établissements sont ainsi privés de la capacité d'extraire des données de pilotage, de les faire dialoguer avec les organismes de contrôle et de financement voire d'en partager certains éléments. Même si ce cadre d'échanges d'information n'est pas défini à ce jour, il doit être anticipé au travers de cette capacité d'évolution. Tout comme lors de la phase d'expression des besoins, le gestionnaire peut faire le choix de se faire accompagner par un prestataire.

Parallèlement, certains gestionnaires ont tendance à privilégier des solutions avec une forte marge d'adaptation, notamment au travers de paramétrages qui permettent de prendre en compte leurs spécificités organisationnelles. Il convient néanmoins de limiter les développements spécifiques pour éviter les difficultés d'évolution de la solution choisie. La concertation d'utilisateurs d'un même produit permet à cet égard de consolider les demandes d'évolution.

Retour d'expérience de la Mutualité retraite

La Mutualité retraite s'est attachée à définir des critères discriminants pour choisir les éditeurs susceptibles de répondre à ses besoins parmi lesquels l'intervention dans le champ médico-social, la taille critique (capacité à pouvoir répondre aux exigences d'évolution), la capacité à déployer une solution dans un groupe, la capacité à déployer un SI innovant...

Contacts : **Maryse BRETIN**, Directrice générale adjointe; **Catherine BRICAULT**, coordinatrice des SI

Pour aller plus loin

Pour mieux connaître les SI dans le secteur médico-social, trois enquêtes proposant un volet consacré aux éditeurs et solutions peuvent être consultées.

- Le GCS Télé santé Aquitaine (TSA) a publié en mars 2011 une « *enquête sur les SI sanitaires et médico-sociaux de la région Aquitaine* » dans le cadre du programme Emergence de l'ASIP. Le volet médico-social de l'étude fournit notamment des informations sur les périmètres d'activité qui font l'objet d'une informatisation.

Contacts : **Noëlle SAINT-UPERY**, Directrice TSA

- Le GCS e-santé Alsace a également finalisé en septembre 2011 dans le cadre du programme Emergence une étude pour « *connaître et recueillir les attentes des établissements et services médico-sociaux concernant l'évolution du partage d'information* ». Le rapport d'enquête dresse une cartographie des SI des ESMS en Alsace au niveau du type de support utilisé pour les principales applications métiers, des solutions existantes et des équipements informatiques à disposition.

Contacts : **Gaston STEINER**, Directeur GCS e-santé Alsace

- Le GCS e-santé Pays-de-la-Loire, enfin, a publié en mars 2013 un « *Panorama des éditeurs et solutions à destination des acteurs médico-sociaux* » qui identifie 130 éditeurs. Cette étude fournit une vision d'ensemble du marché ainsi que des éléments de perspective sur son évolution.

Contacts : **Pierre THIBAUT**, Référent conduite du changement

Glossaire

ASIP
ESMS
GCS
informatisation
SI
pilotage

Date de parution :
20/09/2013

Télécharger la production